

# Habilitation électrique PV module complémentaire pour BR - Présentiel

<b>Financement</b>
Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif
<b>Organisme responsable et contact</b>
AFPA ACCES A L' EMPLOI MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR
<b>Accès à la formation</b>
Publics visés :
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarisé(e) Actif(ve) non salarié(e)
Sélection :
Dossier Entretien
Niveau d'entrée requis :
Niveau illettrisme, analphabétisme (Niveau 1 européen)
Conditions d'accès :
Non renseigné
<b>Prérequis pédagogiques :</b>
Il est nécessaire :d'être déjà formé ou habilité BR,de posséder les compétences professionnelles nécessaires à la mise en œuvre de la partie courant continu du photovoltaïque.
<b>Contrat de professionnalisation possible ?</b>
Non

## Objectif de la formation

Réaliser en toute sécurité des interventions sur des installations photovoltaïques.

## Contenu et modalités d'organisation

Partie théorique : rappel de la réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens : décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510 – rappels concernant les prérogatives du BR – rappels concernant la technologie et le fonctionnement du photovoltaïque - les risques spécifiques à la partie DC du photovoltaïque et les mesures de prévention. Réalisation de travaux pratiques : interventions sur champ photovoltaïque en production, connexions de chaînes, manœuvre de mise en service et à l'arrêt de l'onduleur, mesure des paramètres électriques, diagnostic.

Commentaires sur la durée hedmomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

## Validation(s) Visée(s)

### > Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00425798	du 07/01/2026 au 07/01/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	<b>AFPA PERIGUEUX</b>	Non éligible		FPC
00533792	du 11/03/2026 au 11/03/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	<b>AFPA PERIGUEUX</b>	Non éligible		FPC
00578676	du 03/02/2026 au 03/02/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	<b>AFPA PERIGUEUX</b>	Non éligible		FPC
00578677	du 03/03/2026 au 03/03/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	<b>AFPA PERIGUEUX</b>	Non éligible		FPC
00578678	du 28/04/2026 au 28/04/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	<b>AFPA PERIGUEUX</b>	Non éligible		FPC

<b>00578679</b>	du 23/06/2026 au 23/06/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	<b>AFPA PERIGUEUX</b>	Non éligible	
<b>00578680</b>	du 21/07/2026 au 21/07/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	<b>AFPA PERIGUEUX</b>	Non éligible	
<b>00578681</b>	du 08/09/2026 au 08/09/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	<b>AFPA PERIGUEUX</b>	Non éligible	
<b>00578682</b>	du 13/10/2026 au 13/10/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	<b>AFPA PERIGUEUX</b>	Non éligible	
<b>00578683</b>	du 03/11/2026 au 03/11/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	<b>AFPA PERIGUEUX</b>	Non éligible	